



ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES TEMPORAIREMENT EXCLUS



ENJEU

Proposer un lieu d'accueil et une prise en charge éducative des élèves exclus afin de ne laisser aucun jeune dans la rue, seul, livré à lui-même, agissant ainsi pour prévenir le décrochage scolaire.

Utiliser ce temps d'exclusion pour permettre à l'élève et à sa famille de comprendre et d'accepter cette sanction comme une réponse éducative.

DESCRIPTION DU PROJET

La ligue de l'enseignement se tient à disposition des établissements qui souhaitent mettre en place un tel dispositif, tant dans l'organisation, la coordination, l'animation que la recherche de financement.

CADRE DE L'INTERVENTION POSSIBLE

A l'échelle d'un établissement,

A l'échelle d'un district

Accueil variant entre 1,5 et 5 jours.

